

Communiqué de presse

Paris, le 14 mai 2009

Partenariat éducation-entreprise pour la réussite des jeunes

" LES CHANTIERS-ECOLES DU DOMAINE DE CHANTILLY "

aux Grandes écuries de Chantilly

Le mardi 19 mai 2009 de 9h00 à 12h30

Yvon Gattaz, Membre de l'Institut et Président-fondateur de l'Association Jeunesse et Entreprises, Danièle Clergeot, Directeur Général de la Fondation pour la Sauvegarde et le Développement du Domaine de Chantilly, et Anne Sancier-Chateau, Recteur de l'Académie d'Amiens présideront la rencontre « Chantiers-Ecoles » du Domaine de Chantilly.

L'accord de partenariat initié en 2003 par Jeunesse et Entreprises entre ces trois acteurs, vise à **renforcer le projet professionnel de jeunes de lycées professionnels** du bâtiment en leur offrant l'opportunité de travailler à la restauration de monuments historiques

Cette opération originale menée au Domaine de Chantilly, doit permettre à des **élèves de lycées professionnels picards de réaliser les travaux de restauration des stalles** des Grandes Ecuries.

Les premiers ouvrages des élèves seront mis à l'honneur lors de cette inauguration officielle.

Les **actions pédagogiques** réalisées conjointement par les trois partenaires engagés dans cette opération ont pour objet de :

- Sensibiliser les publics en formation à la restauration de monuments historiques,
- Valoriser les filières techniques et professionnelles,
- Renforcer le dialogue éducation-entreprise, pour aider les jeunes à appréhender le mieux possible leur avenir.

Contact Presse, Association Jeunesse et Entreprises

Alexia Ducrot - Chargée de communication

Tél. 01 47 55 88 28 - alexia.ducrot@jeunesse-entreprises.com

L'Association Jeunesse et Entreprises, reconnue d'utilité publique, œuvre pour le rapprochement Ecole-Entreprise depuis plus de 22 ans.

En savoir plus : www.jeunesse-entreprises.com

Contact Presse, Grandes Écuries du Domaine de Chantilly

Jessica Rodrigues – Pascal Renaudon

R&B Presse

Tél. : 03 44 620 621 - Courriel : domainedechantilly@rbpresse.com

Contact Presse, Académie d'Amiens

Direction de la communication, Bérengère BAILLY

Tél. 03 22 82 37 67 - berengere.bailly@ac-amiens.fr

A NOTER

La voie professionnelle propose un enseignement concret en relation avec l'entreprise et ses métiers. Elle est rénovée pour élever le niveau de qualification des jeunes et pour limiter les sorties précoces du système éducatif. L'objectif majeur étant de favoriser l'insertion professionnelle et d'encourager la poursuite d'études dans les formations professionnelles supérieures par une qualification de niveau bac, tout en sécurisant les parcours scolaires. Après la troisième, les élèves préparent ainsi un certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) en deux ans ou un baccalauréat professionnel en trois ans qui débute par une seconde professionnelle. A noter que les classes de seconde de certaines spécialités sont rattachées à des champs professionnels. Le brevet d'études professionnelles (B.E.P.) devient une certification intermédiaire.

L'académie d'Amiens compte 44 lycées professionnels publics, dont plus de la moitié est labellisée « Lycées des métiers », c'est-à-dire qu'ils proposent des formations autour d'un ensemble cohérent de métiers.

Cette rénovation est d'autant plus importante dans l'académie d'Amiens que la voie professionnelle y occupe une place privilégiée : près de 23 000 jeunes sont scolarisés sous statut scolaire en lycée professionnel, représentant 40% des effectifs lycéens.

Dans ce cadre, les activités de projets à caractère professionnel et culturel sont encouragées ; ces chantiers-écoles du Domaine de Chantilly en sont une belle illustration.